

<p style="text-align: center;"><u>Projet d'acte réglementaire</u> <u>Pour la mise en place d'un portail e-sidoc</u></p>
---

Projet d'acte réglementaire, délibération du conseil d'administration

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, notamment ses articles 26, 27 et 29 ;

Vu l'avis de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés en date du 12 juillet 2013. (Demande d'avis n°1684519)

ARTICLE 1 : il est créé par le collège Marcel Pagnol un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé **e-sidoc** dont l'objet est la Mise à disposition des usagers d'un ou plusieurs téléservices de l'administration électronique.

ARTICLE 2 : les catégories de données à caractère personnel enregistrées sont les suivantes :

- Etat civil.
- Vie professionnelle.
- Données de connexion.

ARTICLE 3 : les destinataires ou catégories de destinataires habilités à recevoir communication de ces données sont, à raison de leurs attributions respectives :  
- Responsable en charge du logiciel BCDI, administrateurs des données du portail à des fins de maintenance, responsables de la gestion des utilisateurs pour les ressources en ligne tierces.

ARTICLE 4 : le droit d'accès et de rectification prévu par les articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 s'exerce auprès du collège Marcel Pagnol, 2 rue Amédée Dufaure 92500 Rueil-Malmaison.

ARTICLE 5 : le Chef d'établissement est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site du collège.

Conseil d'administration du 4 novembre 2013